



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La CGT-Culture, comme chaque année, s'engage pleinement dans la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette année, nous organiserons 2 temps de mobilisation :

- Vendredi 24 novembre 2023 à 13h dans le jardin des bons-enfants : dépôt d'une gerbe sur la plaque commémorative dédiée à Frédérique Mulot, agente du ministère assassinée par son époux en 2017
- Samedi 25 novembre 2023 : manifestations partout en France contre les violences faites aux femmes !

En France, une femme est assassinée tous les 3 jours. Au 17 novembre dernier, on dénombre 95 féminicides depuis le début de l'année¹.

Comme le rappellent les associations, les organisations syndicales et le Haut Conseil à l'Égalité², « chaque année, plus de 90 000 femmes déclarent avoir subi un viol ou une tentative de viol. Moins de 10% des victimes portent plainte, 80% des plaintes sont classées sans suite dont seulement 1% aboutissent à une condamnation pénale ». Cinq ans après #MeToo, le bilan est consternant et nous oblige, collectivement, à continuer de lutter contre toutes les formes de violence et en particulier celles faites aux femmes, qui en sont les premières victimes³.

En 2022, on dénombrait encore en France :

- 118 féminicides
- plus de 210 000 femmes victimes de violences commises par leur partenaire ou ex partenaire⁴
- 84 500 faits de violences sexuelles dont 38 400 viols ou tentatives de viol, en hausse très nette : +11 % en 2022, après +33 % en 2021⁵.

En 2020, 90% des victimes de violences sexuelles n'ont pas porté plainte⁶.

Ces chiffres occultent donc les violences sexistes et sexuelles subies par l'ultra majorité des victimes, qu'elles aient lieu dans la sphère publique, familiale ou dans le cadre professionnel.

Au ministère de la culture en 2022, 42 actes d'harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes ont été recensés par l'administration⁷. Rappelons que l'État a été condamné le 16 février 2023 en raison des agissements d'un sous-directeur des ressources humaines du ministère de la Culture qui avait humilié et agressé 6 candidates à un poste fantôme en administrant un diurétique dans leur café. Le tribunal

¹ <https://www.feminicides.fr/statistiques2023>

² <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/violences-faites-aux-femmes/actualites/article/isabelle-rome-confie-au-hce-une-mission-d-evaluation-et-de-prospective-en>

³ <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/violences-faites-aux-femmes/travaux-du-hce/article/5-ans-apres-metoo-passons-a-l-acte-ii-les-violences-ne-peuvent-pas-rester#top#t1>

⁴ <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Info-Rapide-n-28-Les-violences-conjugales-enregistrees-par-les-services-de-securite-en-2022>

⁵ <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Publications/Interstats-Analyse/Insecurite-et-delinquance-en-2022-une-premiere-photographie-Interstats-Analyse-N-54>

⁶ <https://mobile.interieur.gouv.fr/Interstats/Publications/Interstats-References/Insecurite-et-delinquance-en-2020-bilan-statistique>

⁷ Données issues du Rapport social unique 2023

administratif a exigé de les indemniser⁸. Cette « affaire » a démontré l'absence de réactivité du ministère en tant qu'employeur qui a, pendant plus de 10 ans, fermé les yeux sur les abus d'un haut fonctionnaire qui a fait plus de 200 victimes. Cet électrochoc a, depuis, contraint le ministère à mettre en place des mesures de prévention des risques de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. La CGT ne s'y trompe pas : tellement reste à faire !

Les violences contre les femmes nous touchent au ministère de la Culture. Le 9 mars 2022, à l'initiative de la CGT, Roselyne Bachelot, ministre de la culture, baptisait le jardin des Bons-Enfants du nom de notre collègue et camarade Frédérique Mulot, sauvagement assassinée par son époux le 1^{er} août 2017. Frédérique a été victime d'un féminicide. Elle était la 76^e victime des 126 femmes qui ont été assassinées cette année-là par leur conjoint ou ex-conjoint. Le mari meurtrier a été condamné en 2020 à 20 ans de réclusion criminelle, la circonstance de meurtre par conjoint ayant été retenue par la cour d'assises. Depuis 2017, plus de 700 femmes ont été assassinées. La présence de cette plaque en mémoire de Frédérique est un rappel du lourd tribut payé par les femmes, qui sont également nos collègues, nos camarades, nos amies. Aucun homme ne doit s'arroger le droit de vie et de mort sur une femme. Les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement envers les femmes doit cesser une fois pour toutes.

La CGT-Culture poursuit sa lutte contre les violences faites aux femmes, contre les violences sexistes et sexuelles, contre toutes les inégalités et discriminations dont elles sont victimes, et exige :

- Des mesures effectives de protection des victimes avec une protection fonctionnelle renforcée et des mesures conservatoires
- Des procédures disciplinaires en vue de sanctionner les agresseurs, engagées indépendamment des plaintes pénales. Ce n'est pas à la victime de s'extraire de son lieu de travail pour faire cesser les violences
- Pour les victimes de violences conjugales : droit à un logement d'urgence ; autorisations d'absences ; déplacement du conjoint ou ex-conjoint s'il travaille sur le même lieu que la victime ; changement de poste ou réorganisation du travail ; mutation
- La mise en place de cellule d'alerte des violences sexistes et sexuelles au travail dans chaque structure du Ministère de la Culture
- L'application de la formation obligatoire de tou.te.s les encadrant.e.s, responsables des ressources humaines, assistant.e.s de prévention, représentant.e.s du personnel à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSST) et les discriminations
- Le déploiement vers tous les agent.e.s de stages de sensibilisation aux VSST et discriminations.

Nous vous appelons à venir nombreuses et nombreux :

- **Vendredi 24 novembre à 13h dans le jardin des Bons-Enfants pour le dépôt d'une gerbe à la mémoire de notre collègue et camarade Frédérique Mulot**
- **Samedi 25 novembre dans les manifestations pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes !**

À Paris, rendez-vous à 14h30 place de la Nation vers République

Pour les manifestations en région, voir sur la carte du collectif [Nous toutes](#)

Paris, le 24 novembre 2023

⁸ <https://www.cgt-culture.fr/letat-condamne-en-raison-des-agissement-dun-fonctionnaire-du-ministere-de-la-culture-20999/>